

TU MEURS! ➡➡

pour la santé de Semira Adamu. Bien au contraire! Ce que l'on voit, ce que personne ne saurait oublier, ce sont certains sourires des gendarmes. Des sourires qui se manifes-

teur. *J'ai vu clairement ce qui s'est passé, a-t-il expliqué, le coussin était appliqué sur tout le visage de l'intéressée. Plusieurs fois, je me suis penché pour voir si Semira respi-*

n'ont pas été filmés...

Avec la bénédiction du curé

Peu importe pour l'aumônier de l'aéroport de Bruxelles-National, lequel s'est, de toute manière, déjà fait une religion quant au dossier Adamu. Interrogé le jeudi 18 septembre par le président du Tribunal, Hans Boon a tenté de rendre responsable le Collectif contre les expulsions de la violence des rapatriements, voire de la mort de Semira! *«Ils se sont montrés injustes vis-à-vis du personnel du centre. Des personnes gentilles, sérieuses et pacifiques. Ils se sont montrés injustes également à l'encontre des gendarmes qui se sont toujours montrés corrects. Si les membres du Collectif n'avaient pas conduit Semira à se rebeller lors de ses tentatives d'expulsion, les choses auraient tourné autrement»,* a déclaré, en substance, le prélat. Amen! A pousser ce type de raisonnement un peu plus loin, ne faudrait-il pas condamner Semira Adamu à titre posthume, pour avoir provoqué ses «escorteurs»?

«Comment ce prêtre peut-il dire des choses pareilles? Je ne comprends pas. C'est indigne de sa fonction. Semira voulait vivre n'importe où ailleurs que dans son pays d'origine. Elle était déterminée à ne pas revenir vers un endroit où, notamment, on voulait la marier de force avec un vieil homme», réagit Fatimata Mohamed. Cette jeune femme d'origine sierraléonaise a bien connu la vic-

«Les 'escorteurs', eux, n'ont rien entrepris pour voir si tout allait bien»

taient au moment même où Semira étouffait sous leur pression.

A cet égard, on soulignera l'importance du témoignage de l'adjudant Serpentiers, formulé à la barre, le jeudi 18 septembre. Le jour des faits, cet homme était présent à bord de l'avion, à titre d'observa-

rait encore. *Les escorteurs (sic), eux, n'ont rien entrepris pour voir si tout allait bien.* In fine, les prévenus ont-ils fait montre d'un véritable sursaut humanitaire après avoir constaté le coma de leur victime? Oui, disent en cœur les prévenus. Mais comme c'est dommage, ces faits-là non plus

SÉMIRA:
C'ÉTAIT DE LA PROVOC!



● PROCÈS SEMIRA ADAMU

« TU PARS OU

Après la demande d'une suspension du prononcé par le ministère public, voici que les gendarmes-prévenus reçoivent la bénédiction d'un abbé. Il ne reste plus qu'à faire le procès de la victime...

MICHEL BOUFFIOUX.

Le coussin ne pouvait être appliqué que pendant un laps de temps très court. Dès que la personne se calmait, il fallait le retirer. Nous savions aussi qu'il convenait de parler et d'écouter la personne expulsée pour jauger de ses réactions. Nous avons conscience, en effet, que la technique en question était dangereuse. C'était l'ultime moyen à utiliser». Interrogés par le président du Tribunal correctionnel de Bruxelles, M. Paul-Felix Vernimmen, des officiers sont venus expliquer les enseignements qu'ils avaient tirés de réunions d'un groupe de travail interne de la gendarmerie sur la technique dite du «coussin». Force est de constater que leur témoignage est acablant pour les prévenus.

Décodons. «Le coussin ne pouvait être appliqué que pendant un laps de temps très court». Les images du meurtre

du Semira Adamu témoignent d'elles-mêmes. L'application du coussin par les pandores dure pendant de longues minutes.

«Dès que la personne se calmait, il fallait le retirer (...). C'était l'ultime moyen à utiliser». La vidéo des faits, en possession du Tribunal, ne montre à aucun moment un quelconque énervement et encore moins une rébellion de la victime comme nous l'avions déjà clairement mis en évidence dans la précédente édition du JDM. En outre, le *snuff movie* dont disposent les juges semble coupé en plein milieu. Semira monte à bord de l'avion, elle s'assied encadrée par deux de ses assassins. Et, à ce moment, tout semble très calme. Fin de la première scène.

Le film reprend alors que Semira est étouffée par les gendarmes. Pourquoi cette interruption ? Le cameraman dit ne pas s'en souvenir ! Très court... Beaucoup trop court ! Poussons plus loin le raisonnement : la thèse de la défense revient à dire que les gendarmes n'ont pas filmé le seul moment qui pouvait témoigner d'une éventuelle situation difficile qui les aurait conduits à agir comme ils l'ont fait ! Si cela n'excuserait en rien la disproportion du geste posé, au moins, les prévenus pourraient plaider, preuves à l'appui, s'être comportés comme le voulait le «règlement» établi par leurs supérieurs hiérarchiques... L'absence de cette «preuve» ouvre, en fait, sur une question beaucoup plus grave : le meurtre de Semira a-t-il été commis de ma-



Belga

nière gratuite ? En d'autres termes, ne dispose-t-on pas d'images de sa «rébellion» parce que celle n'aurait, en fait, jamais eu lieu ? Vue sous cet angle, l'absence d'image des faits les plus proches de l'assassinat pourrait même être constitutive d'un indice de préméditation.

«Nous savions aussi qu'il convenait de parler et d'écouter la personne expulsée pour

jauger de ses réactions. Nous avons conscience, en effet, que la technique en question était dangereuse». Cette partie du témoignage des collègues des meurtriers démontre que les risques de la méthode du «coussin» étaient connus. A aucun moment, l'enregistrement diffusé par le Tribunal correctionnel de Bruxelles ne témoigne d'un intérêt des prévenus

time. Après avoir quitté un pays où «des seigneurs de la guerre coupaient les membres des nourrissons pour terroriser la population», Fatimata débarquait, au printemps 1998, à Zaventem. Elle a connu trois tentatives d'expulsion musclées, huit mois de détention en centre fermé et six semaines de... prison. «La prison, pour quelqu'un qui n'a rien fait de mal, quelqu'un qui n'a fait que fuir un danger de mort, omniprésent dans son pays d'origine, ce fut la goutte qui fit déborder le vase», explique Fatimata. «Grâce à la mobilisation du Collectif contre les expulsions, de personnalités comme Lise Thiry et Anne-Marie Lizin, mais aussi grâce à des enfants qui ont organisé des actions de soutien comme les élèves de l'athénée de Tamines, j'ai pu finalement retrouver la liberté. Je ne les remercierai jamais assez».

Fatimata n'a pas oublié son passage au «127bis» et encore moins Semira Adamu. Elle en parle pendant des heures. S'interrompant, de temps en temps, tantôt pour contenir quelques larmes, tantôt pour réprimer un tremblement causé par une blessure morale qui, de toute évidence, n'est pas prête à se refermer. Fatimata aurait tellement voulu témoigner au procès des assassins de Semira. Pour raconter qui était son amie: «Elle avait le cœur sur la main. Des gens l'aidaient à l'extérieur et elle partageait tout ce qu'elle recevait. C'est elle qui m'a donné des vêtements pour que je puisse récupérer un minimum de dignité. Avant de m'y faire enfermer, mes bagages avaient été saisis. Je n'avais plus une petite culotte pour me changer!». Pour expliquer «l'horreur des centres fermés» qu'elle résume par cette phrase: «Il vaut mieux rester en prison cent ans que rester en centre fermé pendant un jour!»

«Black monkey»

Car, de toute évidence, il y a cinq ans, Fatimata n'a pas rencontré les gens «gentils, sérieux, pacifiques et corrects» décrits par l'aumônier Boon. Entre mille et un souvenirs douloureux, Fatimata n'a pas oublié les insultes: «Combien de fois ne m'a-t-on pas traitée

darmes l'ont frappée avant de la pousser, les membres entravés, du haut de l'escalier d'un avion...

Il y a quelques jours, Fatimata se trouvait, elle aussi, dans la salle d'audience du Tribunal correctionnel de Bruxelles. Dans l'assistance, on le sait, de nombreux collègues des prévenus s'étaient déplacés pour

gigue de Melle Adamu «n'est pas un accident»: «Semira craignait que cela ne se termine comme cela. Lors de la tentative d'expulsion précédente, elle était revenue au centre 127bis dans un état lamentable. Elle nous avait dit: 'c'est dur, c'est tellement dur... J'ai peur. Je crois que je vais mourir ici'. Elle nous avait décrit comment les gendarmes l'avaient attachée, comment elle s'en était sortie in extremis, alors qu'elle était déjà à bord de l'avion, en poussant avec ses pieds sur le siège d'un passager. Cela avait conduit le pilote à refuser de décoller. Cette fois-là, les gendarmes n'avaient pas utilisé le coussin, ils lui avaient mis un gant sur la bouche».

Après cette expérience douloureuse, Semira ne sera «plus la même». «Auparavant, se souvient Fatimata, elle chantait tout le temps parce qu'elle rêvait de devenir musicienne. Elle nous reconfortait lorsque nous pleurions sur notre situation. Elle diffusait de la joie et du courage. Mais désormais, elle n'en avait plus la force. Si elle chantait encore, c'était tout doucement. Des chants religieux, pour calmer ses angoisses. Le jour fatal, ils sont venus tôt le matin. On lui a dit qu'elle avait 25 minutes pour se préparer à partir. Elle, qui était si propre d'habitude, n'a même pas pris la peine de se coiffer ou de se laver les dents. On n'a même pas pu se dire au revoir...».

Selon Fatimata, dans les jours qui précédaient son assassinat, les rêves de Semira avaient fait place à un cauchemar: «Elle était finalement expulsée dans un avion et elle se retrouvait, perdue, dans un village où il n'y avait personne». L'abbé Boon devrait prier pour que, là où elle se trouve aujourd'hui, Semira ait enfin rencontré des âmes «gentilles et pacifiques». ■

«Je l'ai reconnu ! Quelques semaines après la mort de Semira, ce gendarme m'avait menacée»



Fatimata Mohamed: «Samira était déterminée à ne pas revenir vers un endroit où, notamment, on voulait la marier de force avec un vieil homme»

de 'black monkey' (ndlr: singe noir) !». Elle n'a pas oublié la violence: «Au 127bis, j'ai connu la chambre d'isolement pendant cinq jours en plein mois de novembre. Dans le froid, sans chauffage, en pyjama. Sans matelas, ni couverture. On me jetait la nourriture comme à un animal». Et aujourd'hui encore, elle porte les stigmates d'une tentative d'expulsion, où des gen-

témoigner de leur solidarité... envers les «escorteurs». La jeune réfugiée a croisé le regard de l'un de ses hommes. Elle nous en parle sans pouvoir contenir sa colère: «Je l'ai reconnu ! Je l'ai reconnu ! Quelques semaines après la mort de Semira, ce gendarme m'avait menacée: «Tu pars ou tu meurs. Si tu résistes, tu finiras comme Semira!».

Pour Fatimata, le décès tra-